

351 P  NP  DM20

L'état des lieux et la gestion de l'amiante  
et des résidus miniers amiantés

Thetford Mines, le 30 janvier 2020

6212-02-009

Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE)

**Objet : L'État des lieux et la gestion de l'amiante et des résidus amiantés  
Région de Thetford Mines**

Monsieur le Commissaire,

Le Carrefour Jeunesse-emploi de Frontenac est un organisme qui vient en aide aux jeunes de 16-35 ans en employabilité et en développement personnel et social sur le territoire de la MRC des Appalaches depuis plus de 20 ans.

Dans le cadre du processus de consultation publique concernant l'État des lieux et la gestion de l'amiante et des résidus amiantés, nous estimons important de vous faire part de nos préoccupations quant aux impacts économiques et sociaux qui découleront des différentes recommandations que vous soumettrez au ministère.

En tant qu'intervenants jeunesse de premier niveau, nous suivons de très près la situation de l'emploi dans notre région et sommes sensibles aux différentes questions entourant les perspectives de développement économique, l'attractivité et la rétention des jeunes chez nous.

Nous croyons au potentiel que représente l'exploitation des résidus miniers et à l'importance de maintenir un climat favorable à l'investissement. Il est primordial que nous puissions offrir des emplois de qualité et demeurer compétitifs sur les différents marchés.

Nous sommes fiers d'avoir réussi à diversifier notre économie à la suite du déclin de l'industrie minière. Les acteurs du milieu ont su faire preuve de résilience, d'innovation et de créativité. Nous voulons continuer à offrir une variété d'emplois à nos jeunes et une

qualité de vie qui les incitera à demeurer dans la région, à s'engager et à participer activement à son développement.

Nous souhaitons vivement la mise en place d'un programme qui permettra une meilleure gestion des résidus miniers sur notre territoire au bénéfice de notre économie et de tous les jeunes travailleurs. Nous souhaitons surtout que ce programme puisse mettre un terme à toute cette propagande que nous subissons injustement depuis tant d'années et qui représente une menace pour notre pérennité. Nous avons une diversité de sites récréotouristiques, des montagnes, des lacs et des projets extraordinaires à développer, et pour cela, nous devons régler une fois pour toutes la question de la gestion des résidus miniers.

Nous vous remercions de votre attention, et vous transmettons, Monsieur le Commissaire, nos salutations les meilleures.



Guylaine Beaunoyer  
Directrice générale